

Votants	Pour	Contre
35	35	0
Abstentions		0
N'a pas pris part au vote		0

Porté à connaissance
le : 01/07/2025

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AUDE

Séance du vendredi 27 juin 2025

2025-06-27-CD-014

Objet de l'affaire : Budget citoyen : les résultats du vote

Vu la délibération de l'assemblée départementale du 17 octobre 2024 approuvant le lancement du budget citoyen : troisième budget participatif de l'Aude,

Vu l'arrêté de composition de la commission de suivi du budget citoyen de l'Aude du 3 février 2025,

Vu la délibération de l'assemblée départementale du 11 avril 2024 adoptant le budget primitif concernant les autorisations de programme,

Vu le rapport de la présidente du Conseil départemental,

Considérant que, depuis 2015, le Département s'est engagé dans le développement des pratiques de démocratie participative pour associer les habitants dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des politiques publiques.

Considérant qu'en 2024, après deux éditions du budget participatif de l'Aude, en 2020 puis en 2022, la collectivité a lancé une troisième édition.

Considérant que ce dispositif permet aux Audoises et aux Audois de proposer l'affectation d'une partie du budget d'investissement du Département à des projets inspirés et choisis par leurs concitoyens. Ainsi, ce dispositif donne aux citoyens non élus le pouvoir de proposer, voter et donc décider de projets à réaliser pour l'Aude.

Considérant que cette toute nouvelle édition a été adaptée sur les bases de l'évaluation de l'édition précédente, mais également selon les réalités budgétaires du Département.

Considérant que parmi les modifications apportées :

- Un nouveau nom, le budget « citoyen »
- Une enveloppe réduite de 500 000 €,
- Pour favoriser une plus grande diversité des projets, des actions portées par des associations plus locales et un plus grand nombre de lauréats :
 - Le montant maximum de chaque projet a été abaissé à 50 000 €,
 - Chaque votant devait choisir 2 projets dont un inférieur ou égal à 20 000 €.

Considérant que par ailleurs au regard des observations issues du bilan de la précédente édition, certains aspects du règlement ont été ajustés afin de s'assurer que les projets lauréats puissent se

concrétiser dans l'année suivant l'attribution de la subvention : aucun cofinancement, des projets opérationnels une fois la totalité de la subvention consommée, un délai maximum d'un an après validation de la liste des lauréats en session pour soumettre l'attribution de la subvention à la commission permanente.

Aussi, au regard des précédentes expériences, une grande vigilance a été accordée aux projets portant sur des bâtiments ou des terrains n'appartenant pas aux associations porteuses des projets pour assurer leur sécurité juridique et leur faisabilité.

Enfin, pour apporter un accompagnement complémentaire aux porteurs d'idées, un partenariat a été mis en place par le Département avec la Ruche associative qui a une mission d'appui au tissu associatif audois.

Ce partenariat a permis à l'équipe projet du budget citoyen de monter en compétence en bénéficiant d'une formation sur la gestion associative. Les porteurs de projets ont également pu être orientés vers cette structure afin d'obtenir les réponses à leurs questions.

Considérant que les grands principes ont donc été revus, tout en respectant l'esprit global du dispositif depuis son lancement en 2019 :

- Une enveloppe d'1 million d'€ pour financer à 100% des projets d'investissement dont le montant maximum sera de 50 000 € et qui s'inscrivent dans les compétences du Département ;
- Des projets portés et choisis par les habitants de l'Aude à partir de 11 ans ;
- Des projets d'intérêt général, laïques, non discriminatoires, accessibles au plus grand nombre, de dimension collective, répondant au moins à un des 17 objectifs de Développement Durable de l'Organisation des Nations Unies ;
- Une répartition équilibrée des projets sur le territoire audois et le soutien à des projets peu coûteux ;
- Une commission de suivi associant des citoyens à la démarche aux côtés des élus et de représentants des instances consultatives du Département.

Considérant qu'à chaque phase du projet, la commission de suivi, composée de citoyens tirés au sort, de représentants des instances participatives départementales et de conseillers départementaux, s'est réunie pour suivre la démarche et s'assurer de son bon déroulement. Son rôle a été de se prononcer sur les projets et de proposer les ajustements nécessaires au bon déroulement de la démarche.

Considérant que cette troisième édition engagée en novembre 2024 a été organisée en plusieurs phases :

- Du 4 novembre au 29 décembre 2024 : le dépôt des idées

Afin de mobiliser largement l'ensemble des habitants de l'Aude, 17 réunions publiques « Fabriques des idées » ont été organisées sur les différents cantons. Ainsi au 31 décembre, près de 200 idées avaient été déposées.

- Jusqu'à fin février : chaque porteur d'idée a été accompagné par l'équipe projet

Cette phase avait pour objet d'accompagner chaque porteur pour transformer son idée en projet réalisable. Il s'agissait également de favoriser le rapprochement entre des initiatives qui partageaient les mêmes enjeux. Au regard des éléments transmis par chaque porteur et de l'analyse technique des idées réalisée par les services, un certain nombre d'initiatives n'ont pas pu être transformées en projets soumis au vote.

Une nouveauté a été intégrée à l'accompagnement des porteurs : la mise en place de 5 rencontres territoriales « les Fabriques des projets » leur permettant de rencontrer les membres de l'équipe projet et de travailler sur la concrétisation de leur projet. Durant ces rencontres, la Ruche associative était également présente.

- Février et mars : la commission de suivi a validé la liste des projets qui ont été soumis au vote

- 34 projets lors la commission de suivi du 20 février 2025 et 102 projets lors de la commission de suivi du 12 mars 2025
- 9 projets ont été retirés par la commission de suivi. Enfin, après la validation de cette liste, un porteur de projet a fait le choix de ne plus concourir et un projet a été intégré après une consultation écrite de la commission de suivi.

A l'issue, ce sont donc 137 projets qui ont été soumis au vote des Audoises et des Audois. Pour les accompagner dans la conduite de la campagne de communication, un kit de communication leur a été proposé ainsi qu'une demi-journée de formation.

- Du 1er au 30 avril 2025 : déroulement du vote exclusivement numérique

Pour accompagner ce vote, conscient des difficultés de certaines personnes vis-à-vis de l'usage du numérique, le Département a mobilisé deux ambassadrices du budget citoyen en service civique, pour tenir des permanences de vote auprès des jeunes. A également été mobilisée la quinzaine de conseillers numériques de l'Aude avec lesquels les habitants pouvaient prendre rendez-vous.

Le changement de plateforme en ligne a également permis de proposer un accès simplifié au vote numérique.

Ces mesures, ajoutées à une mobilisation forte des 137 porteurs de projets, ont permis d'augmenter le nombre de votants par rapport à l'édition précédente.

Ce sont un peu plus de 30 000 votants qui se sont exprimés pour 22 000 lors de la 2ème édition.

- Le 7 mai : annonce des résultats à l'issue de la phase de contrôle et de pondération des votes. Les résultats ont été annoncés publiquement et communiqués à chacun des 137 porteurs de projets.

Considérant que grâce aux votes de 30 355 Audoises et Audois, ce sont 38 projets qui ont été élus, après pondération des résultats pour assurer au moins un lauréat par canton.

Sur la base du résultat des votes, il revient à notre assemblée d'entériner la liste des projets lauréats et de constater le classement des 137 projets. Le document, annexé au présent rapport reprend pour chacun des projets :

- le nom,
- le nom de l'association porteuse,
- le thème,
- le canton de rattachement,
- le nombre de voix obtenues,
- le budget,
- le budget cumulé.

Considérant que l'approbation de la liste des lauréats ne vaut pas attribution de la subvention. En effet, une instruction complémentaire des 38 projets lauréats va être engagée. Les services vont rencontrer chacun des lauréats pour compléter les dossiers et garantir ainsi la faisabilité technique et juridique de chaque opération. A l'issue de cette instruction, ils seront soumis à la commission permanente pour approuver la décision définitive de financement.

Par ailleurs, pour garantir les engagements réciproques des lauréats et de la collectivité, une convention individuelle avec chacun des bénéficiaires sera établie. Elle fixera les modalités de versement de la subvention (acompte et solde), les conditions de réalisation du projet (respect des obligations règlementaires, délais de réalisation, pièces justificatives...), les obligations de communication et de publicité, etc.

Il revient à l'assemblée départementale d'approuver la convention type annexée à la présente délibération et de donner délégation à la commission permanente pour se prononcer sur l'attribution des financements.

Considérant qu'enfin, pour s'assurer de la concrétisation des projets dans un délai raisonnable, la présentation des projets, après instruction, à la commission permanente, devra obligatoirement intervenir dans un délai maximum d'un an après l'adoption de la liste des lauréats par la présente session. Passé ce délai, les projets concernés ne pourront pas être financés.

Considérant qu'un suivi ainsi qu'un bilan d'exécution des projets seront réalisés.

Considérant qu'en cas d'inexécution de certains projets pour quelque raison que ce soit, l'assemblée départementale pourra se prononcer sur la réallocation des crédits en direction d'autres projets.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Après en avoir délibéré

- prend acte de la liste annexée au présent rapport, des lauréats du budget participatif et du classement des 137 projets à l'issue du vote,
- donne délégation à la commission permanente pour approuver la décision définitive de financement de chaque projet,
- approuve la convention type jointe en annexe de la présente délibération qui sera conclue entre le Département et chaque lauréat au moment de l'attribution de la subvention,
- approuve le délai maximum d'un an après la présente session pour soumettre l'attribution de la subvention en commission permanente.

La Présidente du Conseil départemental



Hélène SANDRAGNÉ

Titre	Association	Thème	Canton	Voix	Budget	Budget cumulé
Une mallette « Autisme Bien Comprendre » pour sensibiliser aux troubles du spectre de l'autisme	Sésame Autisme Occitanie Est	Vivre ensemble	AUDE	2369	1 700 €	1 700 €
Restauration d'un rucher-terrace centenaire	Les Amis du Patrimoine Tourouzelle	Tourisme et patrimoine	LEZIGNANAIS	1682	19 850 €	21 550 €
Financement d'un mini bus hybride rechargeable	Trèbes Football Club	Sport	LA MONTAGNE D'ALARIC	1480	49 100 €	70 650 €
Valoriser et entretenir les chemins de randonnée, créer de nouveaux itinéraires équestres	Aude Cheval Nature	Tourisme et patrimoine	CARCASSONNE 3 RURAL	1454	18 350 €	89 000 €
Restauration de la fontaine de l'église de Nebias	Association de Défense du Patrimoine de Nébias	Tourisme et patrimoine	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	1126	35 150 €	124 150 €
Construire un terrain de padel	Tennis Club Le Briolet	Sport	CARCASSONNE 2 RURAL	1093	49 850 €	174 000 €
Création d'un lieu de vie pour l'école de rugby à XIII de Carcassonne	Académie Sportive Carcassonne XIII	Sport	CARCASSONNE VILLE	1082	11 750 €	185 750 €
Atelier couture & packaging de démarrage chimiothérapie	Il Était Une Fois Les Roosees	Vivre ensemble	NARBONNE VILLE	1032	15 000 €	200 750 €
Les jardins des enfants, petits et grands	Abbaye Vigneronne de Saint-Hilaire en Vallée du Lauquet	Transition écologique	REGION LIMOUXINE	947	39 950 €	240 700 €
« Un bar à roulettes » poétique ... et pratique ! Pour les spectacles de l'Eau Vive	L'Eau Vive en Montagne Noire	Culture	MALEPERE A LA MONTAGNE NOIRE	878	17 500 €	258 200 €
Aider le club de rugby à s'équiper de matériel « logistique »	Rugby Entente Cabardès	Sport	VALLEE DE L'ORBIEL	845	19 800 €	278 000 €
Culture et nous, le Tinal s'équipe !	Le Tinal	Culture	SUD MINERVOIS	825	19 750 €	297 750 €
Coup de jeune pour le Recantou	Air Marin Expérience Rupture	Vivre ensemble	CORBIERES MEDITERRANEE	799	46 700 €	344 450 €
Pour le tiers-lieu de Castelnaudary : des équipements écoresponsables et partagés au service de tous	Le 4/Tiers	Vivre ensemble	BASSIN CHAURIEN	738	19 600 €	364 050 €
La santé dans l'assiette avec la tortue maraîchère !	Paysans Terre Mer	Transition écologique	NARBONNE 2 RURAL	567	17 800 €	381 850 €
L'Harmonie Républicaine de Coursan / Faire rayonner la musique dans l'Aude	Harmonie Républicaine de Coursan	Culture	BASSES PLAINES DE L'AUDE	556	19 950 €	401 800 €
Aménagement d'un espace multisport	Azille Sports et Loisirs	Sport	HAUT MINERVOIS	487	46 500 €	448 300 €
Ciel et paysages, l'Aude en lumière	Ciel des Corbières	Tourisme et patrimoine	NARBONNE 1 RURAL	389	11 400 €	459 700 €
Chapiteau pour nos fêtes de plein air	Sports, Loisirs et Culture	Vivre ensemble	PIEGE AU RAZES	383	3 000 €	462 700 €
Wagon Libre, un lieu ressource et culturel pour les Corbières	Wagon Libre	Vivre ensemble	CORBIERES	338	30 950 €	493 650 €
Achat de 50 paires de but de foot à 5	District Football de l'Aude	Sport	AUDE	2022	13 000 €	506 650 €

Les 38 projets lauréats

Titre	Association	Thème	Canton	Voix	Budget	Budget cumulé
Remorque et matériel pour la pratique du kayak d'eau vive	MJC Ornaisons	Sport	LEZIGNANAIS	1465	20 000 €	526 650 €
Minibus solidaire	Les Ressegaïres	Vivre ensemble	LA MONTAGNE D'ALARIC	1387	19 900 €	546 550 €
Les p'tites mains aux vergers	Ribambelle	Transition écologique	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	892	5 550 €	552 100 €
Création de la Galerie du Lavoir	Photo Club Objectif Image 11 Alaric	Culture	LA MONTAGNE D'ALARIC	889	43 900 €	596 000 €
Extension de l'espace beach tennis à l'ANT Narbonne	Association Narbonnaise de Tennis	Sport	NARBONNE VILLE	889	49 600 €	645 600 €
Pour sauver il faut bien former	Aqua Formation Sauvetage Secourisme Sport Santé	Vivre ensemble	CARCASSONNE VILLE	848	7 650 €	653 250 €
Transport Inter-associations	Danse 'n Music	Vivre ensemble	CARCASSONNE 2 RURAL	824	50 000 €	703 250 €
Poules en Cenne : le poulailler partagé de Cenne-Monestiés	L'Épicenne	Vivre ensemble	MALEPERE A LA MONTAGNE NOIRE	745	4 950 €	708 200 €
La p'tite scène du P'tit Bistrot	Le P'tit Bistrot	Culture	CARCASSONNE 3 RURAL	731	42 650 €	750 850 €
Aménagement du lieu de vie de l'Association US CARCASSONNE	US Carcassonne	Sport	CARCASSONNE VILLE	665	49 850 €	800 700 €
La caravane poétique	Cie Terra Poesia	Culture	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	661	3 400 €	804 100 €
La boîte par CinéBastide - Le Festival International du Film Politique, toute l'année !	CinéBastide Festival International du Film Politique de Carcassonne	Culture	CARCASSONNE VILLE	656	49 950 €	854 050 €
Du cinéma au plus proche, du cinéma qui vous rapproche	Ciném'Aude	Culture	AUDE	646	49 800 €	903 850 €
FAC : un minibus pour notre développement quotidien	Football Agglomération Carcassonne	Sport	CARCASSONNE VILLE	612	47 200 €	951 050 €
Notre mémoire de l'eau : sensibilisation autour de l'eau dans la plaine de l'Aude	Territoire à Cœur Canet-Aude	Transition écologique	SUD MINERVOIS	575	14 150 €	965 200 €
Projet de corridor écologique et pédagogique	La Maison du Rollier	Transition écologique	LA MONTAGNE D'ALARIC	568	19 900 €	985 100 €
Parité, accessibilité et écologie pour les futurs pilotes Audois	Aéroclub de Narbonne	Vivre ensemble	NARBONNE VILLE	549	14 900 €	1 000 000 €

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le

ID : 011-221100019-20250627-2025_06_27CD014-DE



Les projets non lauréats

Titre	Association	Thème	Canton	Voix	Budget	Budget cumulé
Un minibus pour le Trapel Football Club	Trapel Football Club	Sport	VALLEE DE L'ORBIEL	542	49 900 €	1 049 900 €
Création d'un livret sur le thème du consentement sous forme de bande dessinée	Stop aux Violences Sexuelles Aude	Vivre ensemble	AUDE	537	21 700 €	1 071 600 €
Table de jeux interactifs via rétro projecteur mobile	Association Familiale Départementale d'Aide aux Personnes Handicapées Mentales	Vivre ensemble	AUDE	536	19 000 €	1 090 600 €
Une ambulance pour les secouristes de l'U.M.P.S 11	Unité Mobile de Premiers Secours de l'Aude	Vivre ensemble	VALLEE DE L'ORBIEL	530	49 200 €	1 139 800 €
Développement de l'activité sportive BOCCIA au sein de notre association	Tous Ex Aequo	Sport	CARCASSONNE VILLE	518	5 650 €	1 145 450 €
Projet station météo professionnelle	Suivi Météo 11	Transition écologique	BASSES PLAINES DE L'AUDE	505	2 050 €	1 147 500 €
Aménager la Maison des Arts et de la Nature pour des scolaires et des personnes en situation de handicap	Grains d'Art	Culture	MALEPERE A LA MONTAGNE NOIRE	497	49 600 €	1 197 100 €
Création d'une école de pilotes : du rêve à la réalité	Les Planeurs Cathares de Lézignan	Vivre ensemble	LEZIGNANAIS	484	46 700 €	1 243 800 €
Projet paire de buts foot A 8	Olympic Cuxac-d'Aude	Sport	BASSES PLAINES DE L'AUDE	478	3 900 €	1 247 700 €
Un transport pour nos gymnastes	Étoile Sportive Saint-Marcel	Sport	SUD MINERVOIS	475	39 250 €	1 286 950 €
« Savoir Lire pour Réussir » a aussi besoin du numérique !	Association Éducation Intégrale de l'Aude	Vivre ensemble	CARCASSONNE VILLE	467	10 150 €	1 297 100 €
Développer l'action éco-responsable du jardin pédagogique	Jardins du Cœur	Vivre ensemble	VALLEE DE L'ORBIEL	466	3 050 €	1 300 150 €
Rétablir le contact	Association Départementale des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile de l'Aude	Vivre ensemble	AUDE	463	5 500 €	1 305 650 €
Un véhicule pour rapatrier la faune sauvage en détresse de l'Aude vers les centres de soins	Ligue de Protection des Oiseaux Occitanie – Direction de l'Aude	Transition écologique	NARBONNE 2 RURAL	449	29 850 €	1 335 500 €
Respecter l'environnement, sécuriser les lieux de baignades, participer aux compétitions locales, pérenniser et développer les sports de glisses aérotractés grâce à un semi-rigide.	Kite Gruissan Band	Sport	NARBONNE 2 RURAL	447	32 150 €	1 367 650 €
Création d'un terrain de padel	Entente Tennis Clape	Sport	BASSES PLAINES DE L'AUDE	439	49 100 €	1 416 750 €
Art et culture pour tous : l'atelier du livre et expositions tout public	Pupilles de l'Enseignement Public de l'Aude	Culture	CARCASSONNE VILLE	438	16 000 €	1 432 750 €
Achat d'un système de chronométrage pour courses cyclistes et athlétisme/trail	Association Terre d'Aragon en Cabardès VTT	Sport	VALLEE DE L'ORBIEL	424	19 450 €	1 452 200 €
Recensement, entretien, mise en valeur du patrimoine armissannais	REMPAr	Tourisme et patrimoine	BASSES PLAINES DE L'AUDE	405	8 350 €	1 460 550 €
L'assoce en boîte, pour des animations au delà des murs de son café associatif	L'Assoce en Boîte	Vivre ensemble	BASSES PLAINES DE L'AUDE	402	19 850 €	1 480 400 €
Aménagements sportifs sur l'hippodrome	Comité Départemental d'Équitation de l'Aude	Sport	CARCASSONNE VILLE	402	49 950 €	1 530 350 €

Les projets non lauréats

Titre	Association	Thème	Canton	Voix	Budget	Budget cumulé
Festival Huppettes en fête	Collectif Bleu Occitanie	Transition écologique	SUD MINERVOIS	399	11 250 €	1 541 600 €
Rénovation créative : embellissons notre parc !	Les Pantiguettes	Culture	BASSES PLAINES DE L'AUDE	389	8 800 €	1 550 400 €
Développement du volley assis et soft volley volley santé dans nos communes	Cuxac Ouveillan Saint-Marcel Olympique Volley	Sport	SUD MINERVOIS	385	7 600 €	1 558 000 €
Acquisition de un ou deux minibus	Association Sportive Bram Football	Sport	PIEGE AU RAZES	365	50 000 €	1 608 000 €
Achat d'une camionnette électrique pour ramasse des dons au profit des personnes accueillies du centre des Restos du Cœur de l'Aude	Restos du Cœur	Vivre ensemble	AUDE	339	40 900 €	1 648 900 €
Bien être : tapis et tambours	Les Cercles de l'Éventail – Rieux-Minervois	Sport	HAUT MINERVOIS	332	6 850 €	1 655 750 €
Achat d'un véhicule et d'une galerie ou remorque porte-vélos	Association Sportive Carcassonnaise Cycliste	Sport	CARCASSONNE VILLE	330	15 750 €	1 671 500 €
Achat de deux minibus pour faciliter les déplacements de l'école de rugby et du pôle féminin de Corbières XV	Corbières XV	Sport	CORBIERES	327	49 700 €	1 721 200 €
Pour une pratique de la natation en assurant son déplacement éco-responsable et en favorisant le partage ainsi que l'entraide des jeunes nageurs avec l'achat d'un minibus	Cercle des Nageurs Narbonnais	Sport	NARBONNE VILLE	322	33 650 €	1 754 850 €
Achat de matériel pour l'association solidaire de Ferrals-les-Corbières	Association Sportive Occitane Carcassonnaise	Vivre ensemble	CORBIERES	318	4 850 €	1 759 700 €
La guinguette roulante de Couffoulens	Association Générations Couffoulens	Vivre ensemble	CARCASSONNE 2 RURAL	314	45 650 €	1 805 350 €
Un véhicule pour l'USP XV	Union Sigean Port-la-Nouvelle XV	Sport	CORBIERES MEDITERRANEE	305	34 000 €	1 839 350 €
Navettes pour nos licenciés, aînés et demandeurs d'emploi	US Quillan Limoux Haute Vallée de l'Aude	Sport	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	303	49 850 €	1 889 200 €
Renouvellement et entretien de matériel d'intendance	Comité Départemental de Tourisme Équestre	Sport	AUDE	301	7 750 €	1 896 950 €
Équipement scénique - Théâtre La Source Lézignan	Conduite Intérieure	Culture	LEZIGNANAIS	296	11 000 €	1 907 950 €
Doter Aude Premiers Secours de deux véhicules légers	Aude Premiers Secours	Vivre ensemble	AUDE	292	48 450 €	1 956 400 €
Un espace d'accueil digne du Clos de la Lombarde	Les Amis du Clos de la Lombarde	Tourisme et patrimoine	NARBONNE VILLE	291	27 000 €	1 983 400 €
Faites tourner Bicyclown !	Ad-Ventura	Culture	AUDE	276	17 500 €	2 000 900 €
Atelier vélo associatif	Carca'Vélo	Vivre ensemble	CARCASSONNE VILLE	274	49 000 €	2 049 900 €
Un véhicule pour aller plus loin, ensemble !	Tennis Club Nouvellois	Sport	CORBIERES MEDITERRANEE	270	39 050 €	2 088 950 €
Un minibus au service de la jeunesse du village de Fleury d'Aude	Association Jeunesse Pérignanaise	Vivre ensemble	BASSES PLAINES DE L'AUDE	265	26 400 €	2 115 350 €

Les projets non lauréats

Titre	Association	Thème	Canton	Voix	Budget	Budget cumulé
Equiper un pôle culturel occitan - Bolega ton pais !	Bastissem Occitan Narbonès	Culture	NARBONNE VILLE	264	42 250 €	2 157 600 €
Parcours-jeu sportif dans l'esprit Kung Fu Shaolin enfants, ados	Espace Développement Énergies Nouvelles	Sport	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	263	9 000 €	2 166 600 €
Sensibilisation à l'éducation grâce aux ressources digitales	Zaza Projet	Vivre ensemble	AUDE	261	10 000 €	2 176 600 €
Patrimoine et culture : création d'un lieu culturel et social à Lairière	Lairière Culture et Tradition	Vivre ensemble	CORBIERES	258	43 200 €	2 219 800 €
Installation d'un écran géant au gymnase des Serres	Sport Olympique Carcassonne Basket	Sport	CARCASSONNE VILLE	257	33 200 €	2 253 000 €
Un musée numérique mobile	MJC Lézignan-Corbières	Culture	LEZIGNANAIS	253	50 000 €	2 303 000 €
Achat d'une buvette amovible	Comité des Fêtes de Salsigne	Vivre ensemble	VALLEE DE L'ORBIEL	252	8 550 €	2 311 550 €
Créer les chemins d'oc e d'aici	Convergencia Nabonesa	Culture	SUD MINERVOIS	237	20 000 €	2 331 550 €
Handicap & escrime : développer l'escrime pour les personnes en situation de handicap	Comité Handisport de l'Aude	Sport	AUDE	236	31 200 €	2 362 750 €
Aménagement d'un nouveau local et financement de matériel pour le Paziols Home Gym	Paziols Home Gym	Sport	CORBIERES	235	48 800 €	2 411 550 €
Achat de matériel forestier pour l'ACCA de Palaja	Association Communale de Chasse Agréée de Palaja	Tourisme et patrimoine	CARCASSONNE 2 RURAL	233	45 600 €	2 457 150 €
Un espace culturel polyvalent à Rieux-Minervois pour le spectacle vivant et les formations connexes	Les Coups Occitanie	Culture	HAUT MINERVOIS	232	45 850 €	2 503 000 €
1ère zone Freestyle BMX et VTT de l'Aude	Ride Family Project	Sport	BASSES PLAINES DE L'AUDE	223	48 450 €	2 551 450 €
Evidanse, temps fort danse en ruralité	Compagnie Portes Sud	Culture	REGION LIMOUXINE	222	28 900 €	2 580 350 €
Valoriser le sport scolaire et le handicap dans le milieu scolaire	Union Nationale du Sport Scolaire de l'Aude	Sport	AUDE	219	48 150 €	2 628 500 €
Le revivre de la prada le regain de la prairie sous le ciel du Pic de Nore : un projet essentiel pour les Audois, les amoureux du ciel et de la nature	Lous Camins de Pradellos	Tourisme et patrimoine	VALLEE DE L'ORBIEL	216	43 330 €	2 671 830 €
Acquisition d'un minibus : faciliter le transport des athlètes et matériels pour les compétitions d'athlétisme	Athlétic Club Narbonne Méditerranée	Sport	NARBONNE VILLE	214	32 400 €	2 704 230 €
Construction d'un local associatif	Association Intercommunale de Chasse du Torgan	Tourisme et patrimoine	CORBIERES	213	49 000 €	2 753 230 €
Minibus pour l'école de rugby et féminines	Racing Club Narbonnais	Sport	NARBONNE VILLE	209	38 800 €	2 792 030 €
Le Studio Solidaire : un relais numérique pour tous !	Le Studio Solidaire	Vivre ensemble	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	206	15 000 €	2 807 030 €
Les biclos du bien-vieillir	Club Cyclo du Chalabrais	Vivre ensemble	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	203	45 900 €	2 852 930 €

Les projets non lauréats

Titre	Association	Thème	Canton	Voix	Budget	Budget cumulé
Deux minibus pour mieux organiser nos déplacements	Football Union Narbonne	Sport	NARBONNE VILLE	202	50 000 €	2 902 930 €
Achat d'un véhicule utilitaire avec cabine pour des ateliers cirque itinérants	Jongle à la Lune	Culture	MALEPERE A LA MONTAGNE NOIRE	201	49 980 €	2 952 910 €
Des outils performants pour communiquer	Association Carcassonnaise pour la Culture, l'Éducation et le Sport	Vivre ensemble	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	192	5 500 €	2 958 410 €
Installation et valorisation de pigeonniers contraceptifs témoins dans l'Aude	Association pour la Promotion et la Valorisation des Pigeonniers Contraceptifs en Occitanie	Transition écologique	CARCASSONNE VILLE	191	36 600 €	2 995 010 €
Du matériel pour aménager une salle de concert à Trèbes	Music'al Sol	Culture	LA MONTAGNE D'ALARIC	188	50 000 €	3 045 010 €
Réalisation d'un film historique sur le Maquis de Picaussel	Association Locale d'Animation et d'Initiatives Clic Objectif Roullenois	Tourisme et patrimoine	CARCASSONNE 3 RURAL	177	31 210 €	3 076 220 €
Partageons, mutualisons pour mieux agir	Maison des Potes	Vivre ensemble	NARBONNE VILLE	174	43 850 €	3 120 070 €
Un court de padel pour dynamiser le club et lutter contre la sédentarité	Association Tennis Club Cuxanais	Sport	BASSES PLAINES DE L'AUDE	165	50 000 €	3 170 070 €
Un parc d'équipement technique multiculturel pour les associations de la Haute Vallée de l'Aude	La Claranda	Culture	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	160	45 150 €	3 215 220 €
Achat d'un semi-rigide pour le développement des pratiques sportives Funboard, Kiteboard et Wingfoil sur notre littoral audois	Comité de Voile de l'Aude	Sport	NARBONNE VILLE	154	34 800 €	3 250 020 €
Rénovation du parcours de cross	Centre Équestre de Ninaute	Sport	REGION LIMOUXINE	146	45 550 €	3 295 570 €
Diffuser et enseigner l'Espéranto	Groupe Espérantiste du Narbonnais	Culture	AUDE	145	7 600 €	3 303 170 €
Achat d'un minibus et d'une remorque afin de faciliter les déplacements des équipes compétitions	Club de Voile de Castelnaudary	Sport	PIEGE AU RAZES	142	49 300 €	3 352 470 €
Astronomie adaptée aux enfants, adultes, et personnes porteuses de handicap	Explorarium	Vivre ensemble	PIEGE AU RAZES	140	37 750 €	3 390 220 €
Financement de l'acquisition d'un minibus pour la section féminine	Handball Club Carcassonnais	Sport	CARCASSONNE VILLE	138	36 200 €	3 426 420 €
L'art à la rencontre du patrimoine industriel de la Haute vallée	Capel Art	Tourisme et patrimoine	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	136	31 250 €	3 457 670 €
Le lien social par notre relation à la nature	Aimer'Aude	Vivre ensemble	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	136	39 750 €	3 497 420 €
Lire ... un pari pour l'avenir	Adèle	Culture	MALEPERE A LA MONTAGNE NOIRE	134	45 300 €	3 542 720 €
Création terrains de pickleball	Tennis Club de Luc-sur-Orbieu	Sport	CORBIERES	130	28 000 €	3 570 720 €
Mutualisation d'un chapiteau modulable pouvant accueillir 200 à 300 personnes assises pour le festival du film insolite de Rennes-le-Château et événements de la Haute Vallée de l'Aude	Les Bâtisseurs de l'Insolite	Culture	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	125	24 200 €	3 594 920 €
Désenclaver de la Piège, à la Malepère à la Montagne noire	École de Rugby Piège Lauragais Malepère XV	Sport	PIEGE AU RAZES	124	49 950 €	3 644 870 €

Les projets non lauréats

Titre	Association	Thème	Canton	Voix	Budget	Budget cumulé
Pickleball pour tous en Cabardès, création de 2 terrains	Cabardès Tennis Club	Sport	MALEPERE A LA MONTAGNE NOIRE	111	50 000 €	3 694 870 €
Restauration de l'ancienne verrerie du Bourrasset	Salicorne	Tourisme et patrimoine	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	105	28 900 €	3 723 770 €
Création pumptrack	Association Bike Pomas	Sport	REGION LIMOUXINE	105	49 950 €	3 773 720 €
Les jardins d'Eutopia. Des arbres et un lieu autour du vivant	À Créer	Transition écologique	CARCASSONNE VILLE	101	49 150 €	3 822 870 €
Création de plaques mémorielles dans les communes sans monument aux morts	Souvenir Français – Trèbes	Tourisme et patrimoine	AUDE	98	49 800 €	3 872 670 €
Y a d'la monnaie dans mon quartier !	Just'Échanges	Transition écologique	NARBONNE 1 RURAL	96	20 000 €	3 892 670 €
Ambulances : nouvelles normes	Club de Sauvetage et de Secourisme Narbonnais	Vivre ensemble	AUDE	93	45 700 €	3 938 370 €
Projet de Festi'Mat : projet de prêt de matériel festif - secteur Corbières Méditerranée	Jeune Comité Leucatois	Vivre ensemble	CORBIERES MEDITERRANEE	88	28 950 €	3 967 320 €
« Se Rapprocher pour se Rencontrer »	Petit à Petit	Vivre ensemble	AUDE	87	45 950 €	4 013 270 €
Créer un parcours graph à Saint-Marcel et ses communes limitrophes	Lezarts Saint-Marcel	Tourisme et patrimoine	SUD MINERVOIS	83	27 600 €	4 040 870 €
Acquérir un minibus pour le transport des jeunes licenciés de l'association de breakdance	D-Klik Crew	Sport	BASSIN CHAURIEN	82	46 050 €	4 086 920 €
Festival CinéQuaNon	Jonction	Culture	CARCASSONNE VILLE	46	23 000 €	4 109 920 €
Mise en place d'un équipement itinérant pour la pratique du rugby en sécurité par différents publics au sein d'un territoire	Comité Départemental de Rugby de l'Aude	Sport	AUDE	45	45 400 €	4 155 320 €
Achat de deux mini-bus d'occasion pour notre organisme de formation	Formasport	Sport	NARBONNE VILLE	42	48 900 €	4 204 220 €
Rénovation d'un terrain de tennis pour le transformer en 2 terrains de pickle ball	Narbonne-Plage Tennis	Sport	NARBONNE VILLE	31	31 650 €	4 235 870 €

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le

ID : 011-221100019-20250627-2025_06_27CD014-DE



Les projets non lauréats

Titre	Association	Thème	Canton	Voix	Budget	Budget cumulé
Un minibus pour le Trapel Football Club	Trapel Football Club	Sport	VALLEE DE L'ORBIEL	542	49 900 €	1 049 900 €
Création d'un livret sur le thème du consentement sous forme de bande dessinée	Stop aux Violences Sexuelles Aude	Vivre ensemble	AUDE	537	21 700 €	1 071 600 €
Table de jeux interactifs via rétro projecteur mobile	Association Familiale Départementale d'Aide aux Personnes Handicapées Mentales	Vivre ensemble	AUDE	536	19 000 €	1 090 600 €
Une ambulance pour les secouristes de l'U.M.P.S 11	Unité Mobile de Premiers Secours de l'Aude	Vivre ensemble	VALLEE DE L'ORBIEL	530	49 200 €	1 139 800 €
Développement de l'activité sportive BOCCIA au sein de notre association	Tous Ex Aequo	Sport	CARCASSONNE VILLE	518	5 650 €	1 145 450 €
Projet station météo professionnelle	Suivi Météo 11	Transition écologique	BASSES PLAINES DE L'AUDE	505	2 050 €	1 147 500 €
Aménager la Maison des Arts et de la Nature pour des scolaires et des personnes en situation de handicap	Grains d'Art	Culture	MALEPERE A LA MONTAGNE NOIRE	497	49 600 €	1 197 100 €
Création d'une école de pilotes : du rêve à la réalité	Les Planeurs Cathares de Lézignan	Vivre ensemble	LEZIGNANAIS	484	46 700 €	1 243 800 €
Projet paire de buts foot A 8	Olympic Cuxac-d'Aude	Sport	BASSES PLAINES DE L'AUDE	478	3 900 €	1 247 700 €
Un transport pour nos gymnastes	Étoile Sportive Saint-Marcel	Sport	SUD MINERVOIS	475	39 250 €	1 286 950 €
« Savoir Lire pour Réussir » a aussi besoin du numérique !	Association Éducation Intégrale de l'Aude	Vivre ensemble	CARCASSONNE VILLE	467	10 150 €	1 297 100 €
Développer l'action éco-responsable du jardin pédagogique	Jardins du Cœur	Vivre ensemble	VALLEE DE L'ORBIEL	466	3 050 €	1 300 150 €
Rétablir le contact	Association Départementale des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile de l'Aude	Vivre ensemble	AUDE	463	5 500 €	1 305 650 €
Un véhicule pour rapatrier la faune sauvage en détresse de l'Aude vers les centres de soins	Ligue de Protection des Oiseaux Occitanie – Direction de l'Aude	Transition écologique	NARBONNE 2 RURAL	449	29 850 €	1 335 500 €
Respecter l'environnement, sécuriser les lieux de baignades, participer aux compétitions locales, pérenniser et développer les sports de glisses aérotactés grâce à un semi-rigide.	Kite Gruissan Band	Sport	NARBONNE 2 RURAL	447	32 150 €	1 367 650 €
Création d'un terrain de padel	Entente Tennis Clape	Sport	BASSES PLAINES DE L'AUDE	439	49 100 €	1 416 750 €
Art et culture pour tous : l'atelier du livre et expositions tout public	Pupilles de l'Enseignement Public de l'Aude	Culture	CARCASSONNE VILLE	438	16 000 €	1 432 750 €
Achat d'un système de chronométrage pour courses cyclistes et athlétisme/trail	Association Terre d'Aragon en Cabardès VTT	Sport	VALLEE DE L'ORBIEL	424	19 450 €	1 452 200 €
Recensement, entretien, mise en valeur du patrimoine armissannais	REMPAr	Tourisme et patrimoine	BASSES PLAINES DE L'AUDE	405	8 350 €	1 460 550 €
L'assoce en boîte, pour des animations au delà des murs de son café associatif	L'Assoce en Boîte	Vivre ensemble	BASSES PLAINES DE L'AUDE	402	19 850 €	1 480 400 €
Aménagements sportifs sur l'hippodrome	Comité Départemental d'Équitation de l'Aude	Sport	CARCASSONNE VILLE	402	49 950 €	1 530 350 €

Les projets non lauréats

Titre	Association	Thème	Canton	Voix	Budget	Budget cumulé
Festival Huppettes en fête	Collectif Bleu Occitanie	Transition écologique	SUD MINERVOIS	399	11 250 €	1 541 600 €
Rénovation créative : embellissons notre parc !	Les Pantiguettes	Culture	BASSES PLAINES DE L'AUDE	389	8 800 €	1 550 400 €
Développement du volley assis et soft volley volley santé dans nos communes	Cuxac Ouveillan Saint-Marcel Olympique Volley	Sport	SUD MINERVOIS	385	7 600 €	1 558 000 €
Acquisition de un ou deux minibus	Association Sportive Bram Football	Sport	PIEGE AU RAZES	365	50 000 €	1 608 000 €
Achat d'une camionnette électrique pour ramasse des dons au profit des personnes accueillies du centre des Restos du Cœur de l'Aude	Restos du Cœur	Vivre ensemble	AUDE	339	40 900 €	1 648 900 €
Bien être : tapis et tambours	Les Cercles de l'Éventail – Rieux-Minervois	Sport	HAUT MINERVOIS	332	6 850 €	1 655 750 €
Achat d'un véhicule et d'une galerie ou remorque porte-vélos	Association Sportive Carcassonnaise Cycliste	Sport	CARCASSONNE VILLE	330	15 750 €	1 671 500 €
Achat de deux minibus pour faciliter les déplacements de l'école de rugby et du pôle féminin de Corbières XV	Corbières XV	Sport	CORBIERES	327	49 700 €	1 721 200 €
Pour une pratique de la natation en assurant son déplacement éco-responsable et en favorisant le partage ainsi que l'entraide des jeunes nageurs avec l'achat d'un minibus	Cercle des Nageurs Narbonnais	Sport	NARBONNE VILLE	322	33 650 €	1 754 850 €
Achat de matériel pour l'association solidaire de Ferrals-les-Corbières	Association Sportive Occitane Carcassonnaise	Vivre ensemble	CORBIERES	318	4 850 €	1 759 700 €
La guinguette roulante de Couffoulens	Association Générations Couffoulens	Vivre ensemble	CARCASSONNE 2 RURAL	314	45 650 €	1 805 350 €
Un véhicule pour l'USP XV	Union Sigean Port-la-Nouvelle XV	Sport	CORBIERES MEDITERRANEE	305	34 000 €	1 839 350 €
Navettes pour nos licenciés, aînés et demandeurs d'emploi	US Quillan Limoux Haute Vallée de l'Aude	Sport	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	303	49 850 €	1 889 200 €
Renouvellement et entretien de matériel d'intendance	Comité Départemental de Tourisme Équestre	Sport	AUDE	301	7 750 €	1 896 950 €
Équipement scénique - Théâtre La Source Lézignan	Conduite Intérieure	Culture	LEZIGNANAIS	296	11 000 €	1 907 950 €
Doter Aude Premiers Secours de deux véhicules légers	Aude Premiers Secours	Vivre ensemble	AUDE	292	48 450 €	1 956 400 €
Un espace d'accueil digne du Clos de la Lombarde	Les Amis du Clos de la Lombarde	Tourisme et patrimoine	NARBONNE VILLE	291	27 000 €	1 983 400 €
Faites tourner Bicyclown !	Ad-Ventura	Culture	AUDE	276	17 500 €	2 000 900 €
Atelier vélo associatif	Carca'Vélo	Vivre ensemble	CARCASSONNE VILLE	274	49 000 €	2 049 900 €
Un véhicule pour aller plus loin, ensemble !	Tennis Club Nouvellois	Sport	CORBIERES MEDITERRANEE	270	39 050 €	2 088 950 €
Un minibus au service de la jeunesse du village de Fleury d'Aude	Association Jeunesse Pérignanaise	Vivre ensemble	BASSES PLAINES DE L'AUDE	265	26 400 €	2 115 350 €

Les projets non lauréats

Titre	Association	Thème	Canton	Voix	Budget	Budget cumulé
Equiper un pôle culturel occitan - Bolega ton pais !	Bastissem Occitan Narbonès	Culture	NARBONNE VILLE	264	42 250 €	2 157 600 €
Parcours-jeu sportif dans l'esprit Kung Fu Shaolin enfants, ados	Espace Développement Énergies Nouvelles	Sport	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	263	9 000 €	2 166 600 €
Sensibilisation à l'éducation grâce aux ressources digitales	Zaza Projet	Vivre ensemble	AUDE	261	10 000 €	2 176 600 €
Patrimoine et culture : création d'un lieu culturel et social à Lairière	Lairière Culture et Tradition	Vivre ensemble	CORBIERES	258	43 200 €	2 219 800 €
Installation d'un écran géant au gymnase des Serres	Sport Olympique Carcassonne Basket	Sport	CARCASSONNE VILLE	257	33 200 €	2 253 000 €
Un musée numérique mobile	MJC Lézignan-Corbières	Culture	LEZIGNANAIS	253	50 000 €	2 303 000 €
Achat d'une buvette amovible	Comité des Fêtes de Salsigne	Vivre ensemble	VALLEE DE L'ORBIEL	252	8 550 €	2 311 550 €
Créer les chemins d'oc e d'aici	Convergencia Nabonesa	Culture	SUD MINERVOIS	237	20 000 €	2 331 550 €
Handicap & escrime : développer l'escrime pour les personnes en situation de handicap	Comité Handisport de l'Aude	Sport	AUDE	236	31 200 €	2 362 750 €
Aménagement d'un nouveau local et financement de matériel pour le Paziols Home Gym	Paziols Home Gym	Sport	CORBIERES	235	48 800 €	2 411 550 €
Achat de matériel forestier pour l'ACCA de Palaja	Association Communale de Chasse Agréée de Palaja	Tourisme et patrimoine	CARCASSONNE 2 RURAL	233	45 600 €	2 457 150 €
Un espace culturel polyvalent à Rieux-Minervois pour le spectacle vivant et les formations connexes	Les Coups Occitanie	Culture	HAUT MINERVOIS	232	45 850 €	2 503 000 €
1ère zone Freestyle BMX et VTT de l'Aude	Ride Family Project	Sport	BASSES PLAINES DE L'AUDE	223	48 450 €	2 551 450 €
Evidanse, temps fort danse en ruralité	Compagnie Portes Sud	Culture	REGION LIMOUXINE	222	28 900 €	2 580 350 €
Valoriser le sport scolaire et le handicap dans le milieu scolaire	Union Nationale du Sport Scolaire de l'Aude	Sport	AUDE	219	48 150 €	2 628 500 €
Le revivre de la prada le regain de la prairie sous le ciel du Pic de Nore : un projet essentiel pour les Audois, les amoureux du ciel et de la nature	Lous Camins de Pradellos	Tourisme et patrimoine	VALLEE DE L'ORBIEL	216	43 330 €	2 671 830 €
Acquisition d'un minibus : faciliter le transport des athlètes et matériels pour les compétitions d'athlétisme	Athlétic Club Narbonne Méditerranée	Sport	NARBONNE VILLE	214	32 400 €	2 704 230 €
Construction d'un local associatif	Association Intercommunale de Chasse du Torgan	Tourisme et patrimoine	CORBIERES	213	49 000 €	2 753 230 €
Minibus pour l'école de rugby et féminines	Racing Club Narbonnais	Sport	NARBONNE VILLE	209	38 800 €	2 792 030 €
Le Studio Solidaire : un relais numérique pour tous !	Le Studio Solidaire	Vivre ensemble	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	206	15 000 €	2 807 030 €
Les biclos du bien-vieillir	Club Cyclo du Chalabrais	Vivre ensemble	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	203	45 900 €	2 852 930 €

Les projets non lauréats

Titre	Association	Thème	Canton	Voix	Budget	Budget cumulé
Deux minibus pour mieux organiser nos déplacements	Football Union Narbonne	Sport	NARBONNE VILLE	202	50 000 €	2 902 930 €
Achat d'un véhicule utilitaire avec cabine pour des ateliers cirque itinérants	Jongle à la Lune	Culture	MALEPERE A LA MONTAGNE NOIRE	201	49 980 €	2 952 910 €
Des outils performants pour communiquer	Association Carcassonnaise pour la Culture, l'Éducation et le Sport	Vivre ensemble	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	192	5 500 €	2 958 410 €
Installation et valorisation de pigeonniers contraceptifs témoins dans l'Aude	Association pour la Promotion et la Valorisation des Pigeonniers Contraceptifs en Occitanie	Transition écologique	CARCASSONNE VILLE	191	36 600 €	2 995 010 €
Du matériel pour aménager une salle de concert à Trèbes	Music'al Sol	Culture	LA MONTAGNE D'ALARIC	188	50 000 €	3 045 010 €
Réalisation d'un film historique sur le Maquis de Picaussel	Association Locale d'Animation et d'Initiatives Clic Objectif Roullenois	Tourisme et patrimoine	CARCASSONNE 3 RURAL	177	31 210 €	3 076 220 €
Partageons, mutualisons pour mieux agir	Maison des Potes	Vivre ensemble	NARBONNE VILLE	174	43 850 €	3 120 070 €
Un court de padel pour dynamiser le club et lutter contre la sédentarité	Association Tennis Club Cuxanais	Sport	BASSES PLAINES DE L'AUDE	165	50 000 €	3 170 070 €
Un parc d'équipement technique multiculturel pour les associations de la Haute Vallée de l'Aude	La Claranda	Culture	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	160	45 150 €	3 215 220 €
Achat d'un semi-rigide pour le développement des pratiques sportives Funboard, Kiteboard et Wingfoil sur notre littoral audois	Comité de Voile de l'Aude	Sport	NARBONNE VILLE	154	34 800 €	3 250 020 €
Rénovation du parcours de cross	Centre Équestre de Ninaute	Sport	REGION LIMOUXINE	146	45 550 €	3 295 570 €
Diffuser et enseigner l'Espéranto	Groupe Espérantiste du Narbonnais	Culture	AUDE	145	7 600 €	3 303 170 €
Achat d'un minibus et d'une remorque afin de faciliter les déplacements des équipes compétitions	Club de Voile de Castelnaudary	Sport	PIEGE AU RAZES	142	49 300 €	3 352 470 €
Astronomie adaptée aux enfants, adultes, et personnes porteuses de handicap	Explorarium	Vivre ensemble	PIEGE AU RAZES	140	37 750 €	3 390 220 €
Financement de l'acquisition d'un minibus pour la section féminine	Handball Club Carcassonnais	Sport	CARCASSONNE VILLE	138	36 200 €	3 426 420 €
L'art à la rencontre du patrimoine industriel de la Haute vallée	Capel Art	Tourisme et patrimoine	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	136	31 250 €	3 457 670 €
Le lien social par notre relation à la nature	Aimer'Aude	Vivre ensemble	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	136	39 750 €	3 497 420 €
Lire ... un pari pour l'avenir	Adèle	Culture	MALEPERE A LA MONTAGNE NOIRE	134	45 300 €	3 542 720 €
Création terrains de pickleball	Tennis Club de Luc-sur-Orbiou	Sport	CORBIERES	130	28 000 €	3 570 720 €
Mutualisation d'un chapiteau modulable pouvant accueillir 200 à 300 personnes assises pour le festival du film insolite de Rennes-le-Château et événements de la Haute Vallée de l'Aude	Les Bâtisseurs de l'Insolite	Culture	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	125	24 200 €	3 594 920 €
Désenclaver de la Piège, à la Malepère à la Montagne noire	École de Rugby Piège Lauragais Malepère XV	Sport	PIEGE AU RAZES	124	49 950 €	3 644 870 €

Les projets non lauréats

Titre	Association	Thème	Canton	Voix	Budget	Budget cumulé
Pickleball pour tous en Cabardès, création de 2 terrains	Cabardès Tennis Club	Sport	MALEPERE A LA MONTAGNE NOIRE	111	50 000 €	3 694 870 €
Restauration de l'ancienne verrerie du Bourrasset	Salicorne	Tourisme et patrimoine	HAUTE VALLEE DE L'AUDE	105	28 900 €	3 723 770 €
Création pumptrack	Association Bike Pomas	Sport	REGION LIMOUXINE	105	49 950 €	3 773 720 €
Les jardins d'Eutopia. Des arbres et un lieu autour du vivant	À Créer	Transition écologique	CARCASSONNE VILLE	101	49 150 €	3 822 870 €
Création de plaques mémorielles dans les communes sans monument aux morts	Souvenir Français – Trèbes	Tourisme et patrimoine	AUDE	98	49 800 €	3 872 670 €
Y a d'la monnaie dans mon quartier !	Just'Échanges	Transition écologique	NARBONNE 1 RURAL	96	20 000 €	3 892 670 €
Ambulances : nouvelles normes	Club de Sauvetage et de Secourisme Narbonnais	Vivre ensemble	AUDE	93	45 700 €	3 938 370 €
Projet de Festi'Mat : projet de prêt de matériel festif - secteur Corbières Méditerranée	Jeune Comité Leucatois	Vivre ensemble	CORBIERES MEDITERRANEE	88	28 950 €	3 967 320 €
« Se Rapprocher pour se Rencontrer »	Petit à Petit	Vivre ensemble	AUDE	87	45 950 €	4 013 270 €
Créer un parcours graph à Saint-Marcel et ses communes limitrophes	Lezarts Saint-Marcel	Tourisme et patrimoine	SUD MINERVOIS	83	27 600 €	4 040 870 €
Acquérir un minibus pour le transport des jeunes licenciés de l'association de breakdance	D-Klik Crew	Sport	BASSIN CHAURIEN	82	46 050 €	4 086 920 €
Festival CinéQuaNon	Jonction	Culture	CARCASSONNE VILLE	46	23 000 €	4 109 920 €
Mise en place d'un équipement itinérant pour la pratique du rugby en sécurité par différents publics au sein d'un territoire	Comité Départemental de Rugby de l'Aude	Sport	AUDE	45	45 400 €	4 155 320 €
Achat de deux mini-bus d'occasion pour notre organisme de formation	Formasport	Sport	NARBONNE VILLE	42	48 900 €	4 204 220 €
Rénovation d'un terrain de tennis pour le transformer en 2 terrains de pickle ball	Narbonne-Plage Tennis	Sport	NARBONNE VILLE	31	31 650 €	4 235 870 €

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le

ID : 011-221100019-20250627-2025_06_27CD014-DE



CONVENTION RELATIVE AU VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU BUDGET PARTICIPATIF

ENTRE

Le Département de l'Aude représenté par Mme Sandragné, Présidente du Conseil départemental, dûment habilitée par délibération de la Commission Permanente du.....,

d'une part,

ET

La structure....., représentée par, présidente/président de l'association,

d'autre part.

Considérant

Que l'association a pour but de [*objet de l'association*]

Considérant

Que le Département est engagé dans le développement des pratiques de démocratie participative pour associer les habitants dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des politiques publiques.

Que les élus départementaux ont décidé, en 2024, de lancer le troisième budget participatif du Département sous le nouveau nom de « budget citoyen » et ainsi donner à nouveau la possibilité aux Audoises et aux Audois de proposer l'affectation d'une partie du budget d'investissement du Département à des projets inspirés et choisis par leurs concitoyens.

Que le règlement de ce troisième budget citoyen, adopté en session du 17 octobre 2024 et, prévoit que chaque projet retenu par les Audoises et les Audois sera intégralement financé par le Département.

Qu'après une phase de vote en ligne du 1^{er} avril au 30 avril 2025, et qu'en application du règlement, ce sont 38 projets qui ont été élus, après pondération des résultats pour assurer au moins un lauréat par canton.

Que la délibération du Conseil départemental du a entériné la liste des lauréats.

Que la présente convention fixe, en complément du règlement, les conditions de réalisation du projet et les modalités de versement de la subvention.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 : objet

La présente convention a pour but de définir les modalités de versement d'une subvention de € à l'association pour l'action : « » menée par la structure à son initiative et sous sa responsabilité.

Article 2 : finalités de la subvention

Cette subvention est destinée à soutenir les actions menées par la structure comme suit :
L'association porteuse financera les investissements ci-dessous pour son propre compte et pour € :

-.....

-.....

Article 3 : modalités de versement

Cette subvention sera versée de la manière suivante :

- 80 % du montant de l'aide après la signature de la présente convention en deux exemplaires et après réception des pièces requises dont la liste sera précisée lors de l'attribution en commission permanente, parmi lesquelles l'attestation de démarrage du projet et l'attestation sur l'honneur d'engagement républicain (annexées à la présente convention)
- le solde sur présentation des factures visées par le trésorier de la structure et justifiant la totalité des dépenses d'investissement nécessaires à la réalisation du projet.

Le montant de la subvention attribuée constitue un plafond qui ne pourra pas être dépassé.
Si la dépense réalisée n'atteint pas le montant prévisionnel de l'opération, alors la subvention sera diminuée d'autant.

Le projet devant être réalisé dans un délai maximum d'un an à compter de la signature de la présente convention, à défaut de respect de ces délais, la subvention octroyée sera caduque.

Les pièces de paiement devront être transmises au plus tard avant la fin des deux mois suivants cette échéance d'un an.

Seuls les paiements par chèque, virement ou carte bancaire émanant de l'association seront acceptés. Aucun paiement en liquide ne sera accepté.

Article 4 : obligations

La structure s'engage à :

- Affecter la subvention versée exclusivement à la réalisation des actions telles que définies à l'article 2,
- Tenir sa comptabilité conformément au plan comptable des associations (règlement n° 99-01 du 16/02/1999),
- Faire mention de l'aide financière apportée par le Département sur tous supports de communication ayant un rapport direct avec l'objet de la subvention et participer aux campagnes de communication du Département en lien avec le budget participatif,
- Faire preuve de disponibilité et de réactivité à l'égard des sollicitations du Département afin d'intégrer un réseau des « ambassadeurs » du budget citoyen et de rendre compte aux habitants de l'Aude des évolutions des projets pour lesquels ils ont voté : mutualisation de moyens, enquête évaluative, témoignages, transmission de rapport d'activités, etc,

- Communiquer au Département, au plus tard le 30 juin de l'année suivant la date de clôture du dernier exercice comptable, son bilan, son compte de résultat (ou compte de dépenses et recettes) certifiés par le président ou le commissaire aux comptes (le cas échéant) et le compte rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention (fixé par l'Arrêté du 11 octobre 2006 relatif au compte rendu financier prévu par l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations pour les subventions affectées à une dépense particulière),
- Conserver l'équipement acquis au minimum sur la durée d'amortissement de l'investissement concerné selon plan comptable de l'association, et à l'affecter au service du projet lauréat pour la même période,
- Respecter les obligations légales et réglementaires en vigueur s'appliquant à son projet,
- Verser, en cas de dissolution de l'association, l'investissement réalisé à une association poursuivant les mêmes finalités,
- Coorganiser avec le Département l'inauguration du projet une fois celui-ci réalisé.

Article 5 : accompagnement et contrôle

La structure sera accompagnée tout au long de la réalisation du projet par un agent du Département.

La structure pourra être contrôlée à tout moment par les représentants du Département sur pièce et sur place, notamment aux fins de vérification de l'utilisation de la subvention conformément à la présente convention. Tous documents et pièces justificatives devront être fournis à sa demande.

Article 6 : reversement de la subvention

Le non-respect d'une des clauses de la convention ou une utilisation de la subvention non conforme à son objet entraînera l'obligation de reverser tout ou partie de la subvention.

Article 7 : durée

La présente convention entre en vigueur dès sa signature, pour une durée d'un an et deux mois maximum.

Article 8 : résiliation

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci sera résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de 1 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Article 9 : accord amiable - litige

En cas de difficulté d'application de la présente convention, la recherche d'une résolution amiable sera privilégiée.

A défaut d'accord entre les parties, tout litige à apparaître dans l'exécution de la présente convention sera soumis au tribunal territorialement compétent.

Fait à....., le....., en deux exemplaires originaux.

La Présidente du Conseil départemental

La présidente /Le Président de la
structure



Structure	
Dossier n°	
Objet	
Montant de la subvention	

Attestation de démarrage du projet

Je soussigné(e), Monsieur / Madame.....,

Président / Présidente de.....,

atteste que le projet subventionné ci-dessus indiqué a débuté.

Merci de préciser les actions déjà engagées (*bon de commande, factures, demande d'autorisation de travaux...*) :

.....
.....

Fait à,

Le

Signature

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR
D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN**

Je soussigné(e), Nom et prénom du représentant légal de l'association (ou la fondation)
....., représentée par son(sa) président(e)
dument habilité(e) par (*Décision CA*)

En vertu de :

- la loi n°2021-1109 du 24 août 2021, dite loi confortant le respect des principes de la République qui prévoit, parmi ses dispositions, la conclusion d'un contrat d'engagement républicain pour les associations et autres structures sollicitant une subvention
- le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021 (pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat),

l'association ou la fondation souhaitant obtenir un financement public doit « s'engager (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

CERTIFIE QUE

L'association souscrit au contrat d'engagement républicain instauré par les textes précités, et prend les engagements suivants :

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association (ou la fondation) bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association (ou la fondation) s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le

ID : 011-221100019-20250627-2025_06_27CD014-DE



ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association (ou la fondation) s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi.

Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations.

Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association (ou la fondation) s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association (ou la fondation) s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

Fait à....., le

Le(la) président(e) de l'association (ou de la fondation)

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 011-221100019-20250627-2025_06_27CD014-DE



Prénom et Nom